



## Programme de reconnaissance pour nos joueurs élités

Le Club de Curling Laval-sur-le-lac (CCLL) est heureux d'offrir une bourse de performance aux équipes et/ou joueurs qui se sont qualifiés au championnat provincial et national dans une des catégories/ volet de la Série Élite tel que défini par Curling Québec. Pour le volet Junior/juvenile voir en page 2.

Les critères d'admissibilité définie par le Conseil d'administration pour l'obtention d'une bourse performance sont :

- Être qualifié à participer à un championnat provincial et/ou national dans la Série Élite tel que défini par Curling Québec.
- Être un membre en règle au Club selon les catégories de membre 1 et 3 en vertu de la charte du Club soit membre ordinaire ou à vie.
- Arborer clairement le nom du Club et/ou son armoirie (emblème avec le nom du club) en broderie ou en impression sur le manteau de tous les joueurs membre lors du championnat provincial.

### Championnat provincial :

- ✓ **Avec tournoi de qualification et le lieu du championnat est à l'extérieur de la région (ARCM).**
  - 100\$ par joueur et 200\$ additionnel si l'équipe est composée de 4 joueurs de Laval-sur-le-Lac pour un maximum de 600\$.
- ✓ **Sans tournoi de qualification et le lieu du championnat est à l'extérieur de la région (ARCM) ou avec tournoi de qualification et le lieu du championnat est à l'intérieur de la région (ARCM).**
  - 50\$ par joueur et 100\$ additionnel si l'équipe est composée de 4 joueurs de Laval-sur-le-Lac pour un maximum de 300\$.
- ✓ **Sans tournoi de qualification et le lieu du championnat est à l'intérieur de la région (ARCM).**
  - 25\$ par joueur et 50\$ additionnel si l'équipe est composée de 4 joueurs de Laval-sur-le-Lac pour un maximum de 150\$.
- ✓ **Série Club – Aucun montant**

N.B : Limite d'une bourse annuelle par joueur et équipe

**Note : S'applique aussi aux séries juniors / juvéniles toutefois la bourse est assumée par le programme junior et non le club.**

N.B. Le choix des membres d'une équipe de compétitions ne se fait pas seulement parmi les joueurs d'un même club mais de plus en plus au niveau d'une même région et/ou de plusieurs clubs. Le Conseil d'Administration a voulu souligner ce fait en attribuant une bourse individuel.

**Championnat canadien :**

***Pour l'instant Curling Canada assume les frais suivants:***

- ***Championnat canadien élites et junior - 100% pour le transport et 67% pour l'hébergement.***
- ***Championnat canadien U18 - 100% pour le transport et 0% pour l'hébergement.***
- ***Championnat Canadien maître – 0% pour transport et hébergement.***
- ***Les frais pour les jeux du Canada sont assumés à 100% par l'organisme responsable des jeux.***

**La bourse est assumée par le club.**

- ✓ **Championnat canadien série élites et junior.** 150\$ par joueur et 400\$ additionnel si l'équipe est composée de 4 joueurs de Laval-sur-le-Lac pour un maximum de 1000\$.
- ✓ **Championnat canadien série U18 :** 200\$ par joueur et 400\$ additionnel si l'équipe est composée de 4 joueurs de Laval-sur-le-Lac pour un maximum de 1200\$.
- ✓ **Championnat canadien volet maître :** 300\$ par joueur et 400\$ additionnel si l'équipe est composée de 4 joueurs de Laval-sur-le-Lac pour un maximum de 1600\$. (Curling Canada ne contribue pas aux dépenses.)
- ✓ **Jeux du Canada - Aucun montant**
- ✓ **Série-Club – aucun montant.**

N.B : **Limite d'une bourse annuelle par joueur et équipe**

Adopté à l'unanimité par l'ensemble des membres présents lors de la réunion du CA tenue le 20 mars 2017.

Revu et adopté par l'ensemble des membres présents lors de la réunion du CA tenue le 16 décembre 2019.